



Faits marquants 2007-2008.

L'exercice 2007-2008 a été marqué par une très grande stabilité au niveau du chiffre d'affaires global. Une analyse plus approfondie par secteur montre cependant que comme prévu, notre activité décharge a souffert de l'évolution inéluctable de la législation et en particulier de l'interdiction de mise en décharge des ordures ménagères à partir du premier janvier 2008 et de la mise en place de taxes environnementales de plus en plus importantes.

Cette évolution a été vue par le groupe comme une opportunité pour le développement de nos activités et non comme une menace. Cette exercice est donc une transition pour **shanks.belgium**. et a été l'occasion de nombreux investissements mettant en place, pour les années à venir, des solutions alternatives et innovantes de valorisation matière ou énergétique des déchets.

En cette année 2007/2008, notre volonté de diversification nous a amenés à nous tourner vers les produits connexes du bois avec l'acquisition de la société Foronex. Ces produits ont un avenir prometteur en tant qu'énergies renouvelables. La synergie résultant de la valorisation de la biomasse et du combustible solide de récupération (SRF) issu des déchets triés dans nos centres de tri, nous positionnera à la pointe du Développement Durable, notamment de la lutte contre les gaz à effet de serre.

La volonté de **shanks**. est de trouver des solutions de plus en plus performantes de recyclage grâce à des installations de tri et de préparation up to date mais aussi d'établir des partenariats pérennes avec des industriels gros consommateurs d'énergie.

Ces partenariats se sont matérialisés par la signature de contrat long terme avec des industriels aussi prestigieux que sont dans l'industrie cimentière :

> Holcim > CCB

Mais également avec les acteurs suivants, dans la production d'énergie verte :

> Electrawinds à Ostende > Stora à Gand

L'industrie de l'énergie fait face à de nouveaux défis au niveau, tant de ses besoins d'approvisionnement en matières premières, qu'à l'impératif de la réduction des émissions de CO₂.

L'industrie des déchets a, quant à elle, le défi majeur de se détourner de ses traditionnels pourvoyeur de profits que sont la mise en décharge et l'incinération pour se diriger résolument vers une utilisation optimale des ressources contenues dans les déchets.

La convergence de ces deux industries est pour nous une réelle opportunité de croissance et un défi qui enthousiasme toutes nos équipes pour l'avenir.



shanks.brabant.

Les chiffres 2007-2008 de **shanks.brabant.** montrent une nette diminution des chiffres d'affaires générés d'une part au niveau du centre d'enfouissement technique – suite à la chute des tonnages (-33%) enfouis – et d'autre part au niveau de la Sablière suite à une diminution de la vente de sable (-7%).

Les activités de collecte, de tri et de recyclage auront quant à elle connu une nette croissance due principalement à l'intégration des établissements Stordeur et à l'obtention de nouveaux marchés tels que la gestion globale des déchets de la commune de Mont-Saint-Guibert, ainsi qu'à la hausse du prix du papier sur le marché international.

Pour ce qui concerne le développement, **shanks.brabant.** a d'une part obtenu le permis unique lui permettant d'entamer la construction d'un centre de tri pour déchets non dangereux à Mont-Saint-Guibert et d'autre part finalisé les études concernant la turbine à vapeur.

shanks.liège-luxembourg.

shanks.liège-luxembourg. aura également connu une belle performance durant l'année 2007-2008.

L'exercice aura été marqué notamment par :

- > l'obtention de nouveaux marchés de collecte des déchets ménagers sur la province de Liège (Saint George, Hannut et Amay) ;
- > le développement de l'activité collecte dans les entreprises du bassin liégeois ;
- > les investissements dans le centre de tri afin d'y accueillir des déchets spécifiques (boues liquides, presse à balles...) ;
- > les excellents résultats de la Division Nettoyage urbain et le développement de l'activité détagage ;
- > la poursuite de la croissance de l'activité "Collecte et regroupement des déchets spéciaux" avec l'inauguration du nouveau centre de regroupement des déchets spéciaux et de pré-traitement des huiles usées ;
- > le déménagement de notre site de Stavelot vers Manhay (implantation du groupe Foronex).

shanks.hainaut.

Durant l'exercice 2007-08, malgré une érosion du chiffre d'affaires, **shanks.hainaut.** a nettement progressé au niveau de ses performances et ce notamment grâce aux facteurs suivants.

- > des augmentations importantes au niveau de l'activité nettoyage industriel ;
- > la poursuite du développement des collectes des déchets de soins ;
- > l'augmentation de l'activité collecte et regroupement des déchets spéciaux qui a nécessité l'introduction d'un permis de bâtir complémentaire.

Cet exercice aura également été marqué par :

- > l'obtention de l'extension de tonnage du permis de Monceau-sur-Sambre ;
- > le développement de l'activité de collecte en conteneurs basculants.

shanks.brussels.

shanks.brussels. aura connu une année charnière avec la mise en route industrielle de ses installations de broyage et tamisage des déchets. Grâce à cette séparation poussée des différentes fractions, lui permettant d'augmenter sensiblement son taux de recyclage, **shanks.brussels.** a pu maintenir ses performances.

shanks.brussels. a également continué le développement de la gamme de services qu'elle offre au Palais des Expositions de Bruxelles.

shanks.vlaanderen.

L'exercice 2007-2008 a été marqué en Flandre par :

- > le renouvellement de deux contrats importants pour le site de Roelers:
 - >> Ajinomoto à Wetteren ;
 - >> Vivaqua en association avec **shanks.brussels.**
- > la signature de deux nouveaux contrats avec :
 - >> Exxon à Anvers (contrat de gestion globale pour 18.000 tonnes/an) ;
 - >> Ipalle à Thumaide pour 10.000 tonnes/an de cendres.
- > le démarrage de la construction du bio-digesteur à Roelers ;
- > la mise en route de l'installation de traitement des eaux à Gand ;
- > le démarrage de la construction de la nouvelle ligne de production de SRF sur le site de Gand ;
- > la constitution d'**ENVIRO+**, bureau d'études spécialisés dans les matières environnementales grâce au rachat de Vandelanotte Milieuvadvis et Enviro Consult.

